
Fiches thématiques

Population,
éducation

Avertissement

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

n.d.	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

2.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2011, la population française dépasse pour la première fois les 65 millions d'habitants : 63,1 millions de personnes vivent en France métropolitaine et 1,9 million dans les départements d'outre-mer. C'est 10 millions d'habitants de plus qu'il y a trente ans.

Au cours de l'année 2010, la population a augmenté au même rythme que les années précédentes (+ 0,5 %, soit + 350 000 personnes environ). Comme par le passé, cette hausse est essentiellement due au **solde naturel** (+ 280 000 en 2010), le **solde migratoire** (+ 75 000 personnes) étant plus faible. En effet, le nombre de naissances (environ 830 000 enregistrées en France), se situe encore en 2010 à un niveau historiquement élevé sur les vingt dernières années. Pourtant, le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans a diminué sur cette période (- 5 % entre 1991 et 2011). Mais **l'indicateur conjoncturel de fécondité** continue d'augmenter : avec 2,01 enfants par femme en 2010, il atteint son plus haut niveau depuis la fin du *baby-boom* et est un des plus élevés en Europe (voir *fiche 6.1*). Cette hausse de la fécondité est imputable en totalité aux femmes de 30 ans ou plus. Ainsi, en 2010, 4 % des mères ayant accouché ont 40 ans ou plus, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans. En revanche, la fécondité des femmes de moins de 25 ans a sensiblement diminué sur les vingt dernières années, même si plus récemment les taux de fécondité à ces âges semblent se stabiliser. L'âge moyen à l'accouchement poursuit donc son augmentation et atteint pour la première fois

en France la barre symbolique des 30 ans en 2010 (l'âge au premier enfant lui étant inférieur d'environ deux ans). Les variations de l'indicateur conjoncturel de fécondité résultent en partie du recul du calendrier des naissances. La **descendance finale** est plus stable : les générations de femmes nées entre 1945 et 1960 ont toutes eu entre 2,1 et 2,2 enfants en moyenne, même si les générations récentes en auront probablement moins.

Si l'on excepte la mortalité infantile, qui ne baisse plus depuis 2005, la mortalité diminue à tous les âges en 2010. **L'espérance de vie à la naissance** continue à augmenter : sur les dix dernières années, elle a progressé en moyenne de 3,5 mois par an pour les hommes et de 2,5 mois par an pour les femmes, avec des inégalités sociales qui se maintiennent (voir *fiche 5.3*). Le nombre total de décès reste relativement stable car la hausse de l'espérance de vie compense l'augmentation du nombre de décès liée au vieillissement de la population. Dans les conditions de mortalité actuelles, un homme vivrait en moyenne 78,1 ans et une femme 84,8 ans. L'allongement de l'espérance de vie, qui s'ajoute à l'avancée en âge des générations nombreuses du *baby-boom* explique le vieillissement de la population : plus de 23 % de la population a atteint 60 ans au 1^{er} janvier 2011, contre 19 % il y a 20 ans. Selon les dernières projections démographiques de l'Insee, la part des 60 ans ou plus dans la population devrait continuer à augmenter fortement jusqu'en 2035, où elle atteindrait environ 30 %. ■

Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire : différence entre les entrées et les sorties du territoire.

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive qui aurait pendant sa vie féconde (15-49 ans) les taux par âge de l'année considérée.

Descendance finale : somme des taux de fécondité par âge d'une génération de femmes donnée. C'est le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme de cette génération pendant sa période féconde.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2010 - La population française atteint 65 millions d'habitants », *Insee Première* n° 1332, janvier 2011.
- « Le nombre de décès augmente, l'espérance de vie aussi », *Insee Première* n° 1318, octobre 2010.
- « Projections de population à l'horizon 2060 : Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Portrait de la Population »), *fiches 5.3 et 6.1*.

1. Évolution générale de la situation démographique

en milliers

Année	Population	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement ¹
1985	56 445	796,1	560,4	235,7	39,4	+ 0
1990	57 996	793,1	534,4	258,7	77,4	- 52,3
1995	59 281	759,1	540,3	218,7	42,2	- 54,1
2000	60 508	807,4	540,6	266,8	72,0	+ 94,5
2005	62 731	806,8	538,1	268,7	92,2	+ 94,5
2006	63 186	829,4	526,9	302,4	112,1	+ 0
2007	63 601	818,7	531,2	287,5	73,7	+ 0
2008	63 962	828,4	542,6	285,8	75,0	+ 0
2009 <i>p</i>	64 323	824,6	548,5	276,1	70,0	+ 0
2010 <i>p</i>	64 669	828,0	545,0	283,0	75,0	+ 0
2011 <i>p</i>	65 027

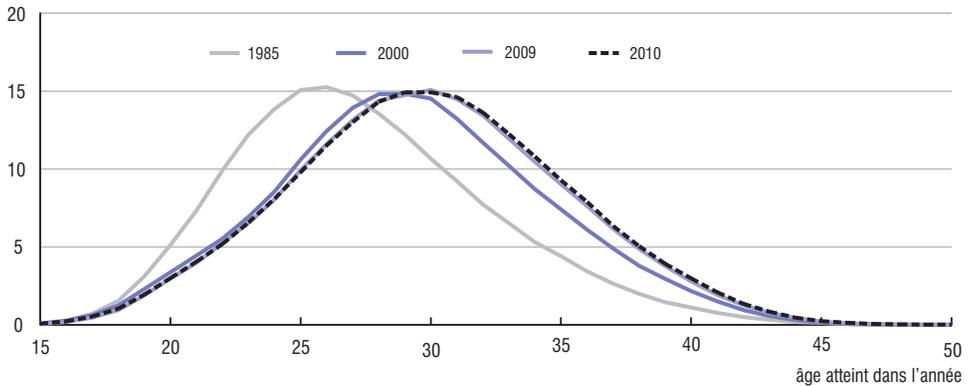
1. Composante fictive de la variation de population qui permet d'assurer la cohérence entre résultats du recensement, solde naturel et solde migratoire.

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2010 pour les populations de 2009, 2010 et 2011, ainsi que pour les naissances et décès de 2010.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes de chaque âge @



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

3. Espérance de vie à la naissance et à 60 ans @

en années

	Hommes		Femmes	
	0 an	60 ans	0 an	60 ans
1995	73,8	19,7	81,9	24,9
2000	75,2	20,4	82,8	25,6
2005	76,7	21,4	83,8	26,4
2006	77,1	21,8	84,2	26,7
2007	77,4	21,9	84,4	26,9
2008 <i>p</i>	77,6	22,0	84,3	26,9
2009 <i>p</i>	77,7	22,2	84,4	27,0
2010 <i>p</i>	78,1	22,4	84,8	27,2

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2010.

Champ : France.

Lecture : en 2010, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est de 22,4 ans.

Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge observées en 2010.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4. Évolution de la population par tranche d'âge @

en %

	Répartition par âge			
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans ou plus
1991	27,7	53,2	5,1	14,0
1995	26,4	53,7	5,0	14,9
2000	25,8	53,8	4,6	15,8
2005	25,3	54,0	4,4	16,3
2006	25,1	54,0	4,5	16,4
2007	25,0	53,8	4,9	16,3
2008 <i>p</i>	24,9	53,4	5,3	16,4
2009 <i>p</i>	24,8	53,0	5,7	16,5
2010 <i>p</i>	24,7	52,7	6,0	16,6
2011 <i>p</i>	24,6	52,3	6,3	16,8

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2010.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population.

2.2 Ménages et familles

En 2008, en France, 62,5 millions de personnes habitent dans 27,3 millions de résidences principales, constituant autant de **ménages**. La taille des ménages diminue depuis les années 1970 (3,1 personnes en moyenne en 1968, 2,3 en 2008), en lien notamment avec le vieillissement de la population et la plus grande fragilité des unions.

Les hommes et les femmes résident de moins en moins fréquemment en **couple** entre 25 et 65 ans. En revanche, l'augmentation de l'espérance de vie permet aux plus de 65 ans de vivre plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant. La proportion de jeunes de moins de 25 ans vivant en couple est restée stable depuis 1999 alors qu'elle avait nettement baissé entre 1982 et 1999, les unions devenant plus tardives. La baisse du nombre de mariages se poursuit (249 000 mariages en 2010, 294 000 en 1999). Inversement, le nombre de Pactes civils de solidarité (Pacs) conclus chaque année continue de progresser (195 000 en 2010). Néanmoins, au total, la part des personnes pacées parmi les couples reste faible (3 % des 18-39 ans).

En 2008, 15 % des personnes vivent seules, soit 2 points de plus qu'en 1999 ; elles représentent 33 % des ménages. Avant 55 ans, les hommes seuls sont plus nombreux que les femmes, mais à partir de 75 ans, huit personnes seules sur dix sont des femmes. En effet, celles-ci survivent souvent à leur conjoint : elles sont en général plus jeunes et vivent en

moyenne plus longtemps que lui. La part des ménages constitués d'un couple sans **enfant** augmente également (+ 1,4 point depuis 1999). C'est essentiellement le vieillissement de la population qui explique l'augmentation du nombre de personnes seules (pour la moitié) et celle du nombre d'adultes vivant en couple sans enfant (pour les trois-quarts).

En 2008, 29 % des ménages comptent un ou plusieurs enfants mineurs, vivant en « famille » avec un ou deux parents (ou beau-parent). 5 % de ces familles partagent le logement avec d'autres personnes, voire une autre famille (et forment un quart des ménages dits « complexes »). Sur les 7,9 millions de familles avec enfant(s) de moins de 18 ans, 1,6 million sont **monoparentales**. Leur part dans l'ensemble des familles avec enfants mineurs augmente : 17 % en 1999, 21 % en 2008. Dans 86 % des cas, le parent avec lequel réside (ou réside principalement) l'enfant est la mère. Les familles monoparentales comptent en moyenne moins d'enfants au domicile que les couples avec enfants : respectivement 1,6 et 1,8 en 2008. Près de six familles monoparentales sur dix ne comptent qu'un enfant, contre quatre sur dix pour les couples avec enfants. La part des familles nombreuses diminue. En 2008, 17 % des familles avec enfants comprennent au moins trois enfants mineurs au domicile, c'est 1,4 point de moins qu'en 1999. En 2006, une famille avec enfants mineurs sur treize était une famille recomposée. ■

Définitions

Un ménage, au sens du recensement, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. 1,5 million de personnes vivent « hors ménage » : marinières, sans-abri et personnes vivant en habitation mobile ou en communauté (maisons de retraite, résidences universitaires, etc.). Un enfant en résidence alternée est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour du début du recensement.

Un couple, au sens de l'analyse « ménages-familles », est formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans la même résidence principale.

Un enfant désigne toute personne légalement célibataire n'ayant ni conjoint ni enfant au domicile et qui vit avec au moins un de ses parents.

Une famille monoparentale comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants.

Pour en savoir plus

- « Un million de pacésés début 2010 », *Insee Première* n°1336, février 2011.
- « Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première* n° 1281, février 2010.
- « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1259, octobre 2009.
- « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195, juin 2008.

1. Proportion d'hommes et de femmes vivant en couple par tranche d'âge

	en %			
	1982	1990	1999	2008
Population de 15 ans ou plus vivant en couple	62,5	61,0	59,5	58,4
Hommes en couple	64,9	63,5	62,0	61,1
15 à 19 ans	0,8	0,7	0,7	0,7
20 à 24 ans	29,3	20,3	14,9	16,4
25 à 39 ans	78,0	71,6	64,7	62,9
40 à 54 ans	82,9	82,4	78,4	73,7
55 à 64 ans	83,5	82,2	80,4	77,8
65 à 79 ans	n.d.	79,5	78,1	78,0
80 ans ou plus	n.d.	56,5	57,5	63,0
Femmes en couple	60,2	58,8	57,2	55,9
15 à 19 ans	6,0	3,3	2,6	2,7
20 à 24 ans	54,7	39,6	30,6	30,6
25 à 39 ans	82,5	73,1	71,6	69,8
40 à 54 ans	82,3	75,5	75,6	71,3
55 à 64 ans	70,3	70,6	71,3	68,9
65 à 79 ans	n.d.	48,9	50,4	53,9
80 ans ou plus	n.d.	12,0	13,2	19,5

Champ : France métropolitaine.

Note : âges en années révolues (estimés pour 1982 et 1990).

Source : Insee, recensements de la population (1982 sondages au 1/20 - 1990 sondage au 1/4 - 1999 et 2008 exploitations complémentaires).

2. Ménages et population des ménages en 1999 et 2008

	Nombre de ménages				Nombre de personnes ¹			
	1999		2008		1999		2008	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Ménage composé uniquement								
d'un homme seul	3 024	12,4	3 768	13,8	3 025	5,1	3 768	6,0
d'une femme seule	4 470	18,4	5 314	19,5	4 470	7,6	5 314	8,5
d'un couple sans enfant	5 968	24,5	7 055	25,9	11 936	20,3	14 109	22,6
d'un couple avec enfant(s) ²	7 693	31,6	7 488	27,5	29 934	50,8	28 853	46,2
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	6 079	25,0	6 075	22,3	24 601	41,8	24 205	38,7
d'une famille monoparentale	1 842	7,6	2 219	8,1	4 716	8,0	5 707	9,1
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	1 104	4,5	1 435	5,3	3 075	5,2	3 978	6,4
Ménage complexe³	1 348	5,5	1 426	5,2	4 791	8,1	4 723	7,6
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	423	1,7	365	1,3	2 190	3,7	1 810	2,9
Ensemble	24 345	100,0	27 270	100,0	58 872	100,0	62 474	100,0

1. « Population des ménages ».

2. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées : un enfant au moins est né d'une union précédente de l'un des conjoints.

3. Ménage composé de deux « familles » (deux couples avec ou sans enfants, deux familles monoparentales, ou un couple et une famille monoparentale) ou de plusieurs personnes « isolées » qui ne constituent pas une « famille », ou de personnes isolées et de famille(s). Par exemple : un grand-père qui vit avec sa fille et ses petits-enfants (qui constituent un « isolé » et une famille monoparentale).

Champ : France, population des ménages.

Note : les « enfants » sont pris en compte sans limite d'âge, les « enfants de moins de 18 ans » le sont en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008, exploitations complémentaires.

3. Familles avec enfants de moins de 18 ans

	en milliers			
	Nombre de familles		Nombre d'enfants mineurs	
	1999	2008	1999	2008
Couple avec enfant(s)	6 343	6 271	11 671	11 376
Famille monoparentale	1 291	1 624	2 025	2 555
Total des familles avec enfant(s) de moins de 18 ans	7 633	7 895	13 697	13 932
<i>Part des familles monoparentales (%)</i>	<i>16,9</i>	<i>20,6</i>	<i>14,8</i>	<i>18,3</i>

Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 18 ans (en âge révolu).

Note : certaines familles partagent le logement avec d'autres personnes voire une autre famille (ménages complexes) : les chiffres présentés ici par type de famille diffèrent donc de ceux de la figure 2 par type de ménage. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées : voir figure 2, note 2.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008, exploitations complémentaires.

2.3 Population immigrée

En 2008, 5,3 millions d'**immigrés** vivent en France dont 5,2 millions en métropole (8,4 % de la population) et 110 000 personnes dans les DOM (5,8 % de la population). L'immigration en France est un phénomène ancien. Au début du xx^e siècle, 1 million d'immigrés résidaient en France métropolitaine ; ils étaient 2,3 millions en 1954 et 4,2 millions en 1990. Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés progresse à nouveau depuis 1999. 41 % des immigrés sont devenus français.

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée et les migrations familiales prennent une part croissante dans les flux d'immigration. Ces flux sont alors majoritairement (57 %) composés de femmes qui viennent rejoindre leur conjoint déjà présent sur le territoire. En 2008, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968.

La part des immigrés originaires du continent européen a baissé puisqu'elle s'élève à 38 % en 2008 en France contre de l'ordre de la moitié en 1990 et les deux tiers en 1975. En 2008, 43 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,3 millions de personnes. 71 % d'entre eux viennent des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et 13 % du Sénégal, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun ou du Congo, anciens pays sous administration française.

14 % des immigrés sont originaires d'Asie : parmi eux, 32 % sont nés en Turquie, 21 % dans un des pays de la péninsule indochinoise et 10 % en Chine. Les immigrés originaires d'Amérique ou d'Océanie sont beaucoup moins nombreux (5 %).

En 2010, 2,7 millions d'immigrés âgés de 15 ans ou plus sont présents sur le marché du travail en métropole, soit parce qu'ils exercent une activité professionnelle, soit parce qu'ils sont au chômage : ils représentent 9,4 % de la population active. Le **taux d'activité** des immigrés de 15 à 64 ans s'élève ainsi à 68 % ; il est inférieur de 3 points à celui des non-immigrés. En effet, si les hommes immigrés sont plus souvent actifs que les autres (79 % contre 74 % pour les non-immigrés), le taux d'activité des femmes immigrées (58 %) est en revanche nettement inférieur à celui des femmes qui ne sont pas immigrées (67 %).

Le **taux de chômage** des immigrés (15,9 % en 2010) est supérieur de 7 points à celui des non-immigrés (8,7 %). La moindre qualification des immigrés et des emplois qu'ils occupent n'explique pas à elle seule ce différentiel. L'écart est marqué chez les plus diplômés : le taux de chômage des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est le double de celui de leurs homologues non immigrés. Par ailleurs, les immigrés non originaires de l'Union européenne ont un taux de chômage encore plus élevé (19,8 %) alors que celui des immigrés natifs d'un pays de l'Union européenne à 27 est inférieur à celui des non-immigrés (7,8 % contre 8,7 %). ■

Définitions

Immigrés : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

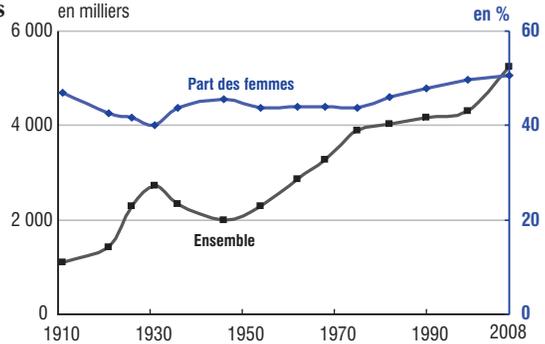
Taux d'activité, taux de chômage, taux d'emploi - voir fiches 3.2, 3.3, 3.4

Pour en savoir plus

- « Langues, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee première* n° 1262, novembre 2009.
- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants », *Infos migrations* n° 18, DSED, janvier 2011.
- « Trajectoires et origines - enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *Documents de travail* n° 168, Ined, octobre 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble*, chapitre « Portrait de la population ».

Population immigrée 2.3

1. Effectif des immigrés et part des femmes



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1911 à 2008.

2. Origines géographiques des immigrés au 1^{er} janvier 2008

Origine géographique	Répartition des immigrés	Proportion de moins de 30 ans	Proportion de 60 ans ou plus
Europe	38,0	15	36
dont : Espagne	4,8	5	54
Italie	5,9	4	64
Portugal	10,9	10	24
Autres pays de l'UE à 27	12,2	21	31
Autres pays d'Europe	4,2	33	21
Afrique	42,5	23	17
dont : Algérie	13,4	18	26
Maroc	12,2	23	17
Tunisie	4,4	17	23
Autres pays d'Afrique	12,5	32	7
Asie	14,2	28	11
dont : Turquie	4,5	29	10
Cambodge, Laos, Vietnam	3,0	15	19
Autres pays d'Asie	6,7	34	8
Amérique, Océanie	5,3	38	9
Ensemble	100,0	22	23

Champ : France.

Source : Insee, recensement 2008, exploitation principale.

3. Taux d'activité, d'emploi et de chômage des immigrés et des non-immigrés en 2010

	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'activité			
Non-immigrés	74,1	66,8	70,5
Immigrés	78,8	57,9	67,8
De l'UE27	///	///	73,5
Hors UE	///	///	65,4
Taux d'emploi			
Non-immigrés	67,9	60,8	64,3
Immigrés	67,1	47,7	56,9
De l'UE27	///	///	67,7
Hors UE	///	///	52,4
Taux de chômage			
Non-immigrés	8,4	9,0	8,7
Immigrés	14,7	17,4	15,9
De l'UE27	///	///	7,8
Hors UE	///	///	19,8

Champ : France métropolitaine, population des ménages ; personnes âgées de 15 à 64 ans pour le taux d'activité et le taux d'emploi ; personnes actives âgées de 15 ans ou plus pour le taux de chômage.

Source : Insee, enquête Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

2.4 Parité entre hommes et femmes

En 2010, le **taux d'activité** des femmes de 15 à 64 ans (66,1 %) est inférieur de près de 9 points à celui des hommes. Cet écart ne cesse de diminuer ; il était de 27 points en 1980 et de 12 points en 2000. Malgré une présence de plus en plus importante sur le marché du travail, les femmes n'ont pas la même insertion professionnelle que les hommes. Elles sont notamment plus touchées par le **chômage** : 9,7 % des femmes actives de 15 ans ou plus sont au chômage, contre 9,0 % de leurs homologues masculins. Depuis 2008, les femmes de 15 à 24 ans étaient moins souvent au chômage que les hommes du même âge. En 2010, la tendance s'inverse à nouveau et les jeunes femmes sont un peu plus touchées par le chômage que les jeunes hommes. Toutefois, un rapprochement dans les situations relatives des hommes et des femmes sur le marché de l'emploi semble à l'œuvre chez les jeunes générations : il est notamment la conséquence des meilleures scolarités des femmes, qui commencent à tirer parti de leur meilleur niveau de diplôme (23,3 % des femmes et 22,1 % des hommes ont un diplôme supérieur ou égal à un bac+2). Par ailleurs, les femmes n'ont pas les mêmes conditions d'emploi que les hommes. Par exemple, elles sont plus concernées par le temps partiel et le **sous-emploi**.

En 2008, une femme travaillant dans le secteur privé gagne en moyenne 80 % du **salaire annuel moyen en équivalent-temps plein** d'un homme (pour 20 880 et 26 010 euros). L'écart de salaire entre hommes et femmes est moins élevé dans le secteur public, où ce rapport est de 87 %. Ces disparités de salaire s'expliquent en partie par des différences de diplôme ou d'expérience, ainsi que par le type d'emplois occupés (secteur d'activité, type de contrat de travail).

Cependant, ces différences ne suffisent pas à expliquer la totalité de l'écart de salaire observé entre les hommes et les femmes. L'écart de salaire varie selon la catégorie socioprofessionnelle. Parmi les employés et ouvriers du privé, le salaire des femmes représente en moyenne 89 % de celui des hommes. Cet écart est beaucoup plus fort pour les cadres, où le rapport baisse à 78 %. De même, dans le secteur public, c'est parmi les cadres que la différence salariale entre hommes et femmes est la plus élevée.

Dans le monde politique, la situation est encore loin de la stricte parité, même si elle tend à s'améliorer. Depuis 2000, des contraintes de parité s'appliquent pour certaines élections. Lors des élections européennes (en France), des élections régionales et des élections municipales pour les communes de plus de 3 500 habitants, les listes doivent être alternativement composées d'hommes et de femmes. Pour les élections législatives, les partis politiques doivent présenter au niveau national autant de candidates que de candidats (à 2 % près), sous peine d'une réduction des subventions. Cette disposition n'a été respectée ni en 2002, ni en 2007, où il y a eu respectivement 39 % et 42 % de femmes parmi les candidats aux législatives. À l'issue des scrutins, respectivement 12 % et 19 % des députés sont des femmes. Les élections présidentielles, quant à elles, ne sont pas soumises à la loi de 2000 : les femmes représentent un candidat sur quatre au premier tour en 2007 comme en 2002.

En parallèle de ces changements sur le marché du travail et dans la sphère politique, les opinions sur les rôles attribués aux hommes et aux femmes se sont écartées des modèles traditionnels, surtout chez les plus jeunes. ■

Définitions

Taux d'activité : voir *fiche 3.2*. - **Taux de chômage** : voir *fiche 3.4*. - **Sous-emploi** : voir *fiche 3.3*.
Salaires annuels moyens en équivalent-temps plein : voir *fiche 4.1*.

Pour en savoir plus

- « Couple, famille, parentalité, travail des femmes - Les modèles évoluent avec les générations », *Insee Première* n° 1339, mars 2011.
- « Femmes et hommes en début de carrière - Les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première* n° 1284, février 2010.
- « Les discriminations entre les hommes et les femmes », *Revue de l'OFCE* n° 114, juillet 2010.
- *Insee Références Femmes et Hommes - Regards sur la parité*, février 2008.
- Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, notes électorales.

Parité entre hommes et femmes 2.4

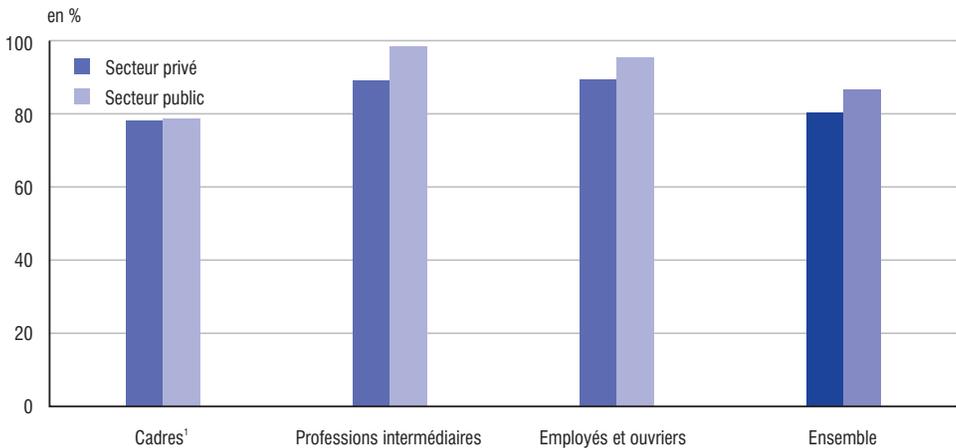
1. Caractéristiques de l'emploi, taux de chômage et niveau de diplôme en 2010

	Femmes	Hommes	Ensemble
	en %		
Taux d'activité des 15-64 ans	66,1	74,9	70,5
Taux de chômage	9,7	9,0	9,4
<i>dont : 15-24 ans</i>	23,7	22,2	22,9
<i>25-49 ans</i>	8,9	7,9	8,4
<i>50-64 ans</i>	6,6	6,1	6,3
Parmi les personnes en emploi...			
Personnes à temps partiel	30,1	6,7	17,8
Personnes en situation de sous-emploi	8,8	3,3	5,9
Répartition selon le niveau de diplôme			
Sans diplôme ou CEP	30,2	26,4	28,4
Brevet seul	11,0	9,9	10,5
CAP, BEP ou diplôme équivalent	17,7	25,1	21,2
Bac, brevet professionnel ou équivalent	17,9	16,6	17,3
Bac+2	11,1	8,9	10,1
Diplôme supérieur à bac+2	12,2	13,2	12,7

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

2. Rapport des salaires femmes/hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008



1. Y compris les chefs d'entreprise salariés pour le secteur privé et hors internes, externes et résidents du système hospitalier public pour le secteur public.

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés en équivalents-temps plein hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Lecture : les femmes cadres du secteur privé gagnent en moyenne et en équivalent-temps plein un peu moins de 80 % du salaire de leurs homologues masculins.

Sources : Insee, DADS 2008, exploitation au 1/12 ; fichier de paie des agents de l'État.

3. Femmes candidates et élues aux dernières élections législatives et présidentielles

	2002	2007
Élections législatives		
Part de femmes parmi les candidats (en %)	39,3	41,6
Part de femmes parmi les élus (en %)	12,1	18,5
Élections présidentielles		
Nombre de candidates au premier tour	4	3
Nombre total de candidats au premier tour	16	12

Champ : France.

Source : ministère de l'Intérieur.

2.5 Population scolaire et universitaire

À la rentrée 2010, le nombre d'élèves, apprentis et étudiants est proche de 15 millions. On compte 50 000 jeunes scolarisés de plus par rapport à la rentrée 2009. Cette hausse de 0,3 % confirme la tendance engagée l'an passé, alors que les effectifs scolarisés avaient baissé entre 2005 et 2008. Elle se retrouve à tous les grands niveaux d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur), qui connaissent peu ou prou la même évolution.

Dans le premier degré, les effectifs augmentent de 0,3 point, dans des proportions équivalentes au niveau du préélémentaire et de l'élémentaire. Dans le second degré (+ 0,4 point de hausse), les collèges et les lycées évoluent différemment : les effectifs du premier cycle augmentent de nouveau (+ 0,6 point) tandis que ceux du second cycle sont stables. Cette stabilité est la résultante de deux évolutions contraires : la filière générale et technologique continue à perdre des élèves (- 0,4 point) alors que la filière professionnelle est en nette augmentation (+ 1,6 point). Par ailleurs, l'apprentissage suit le mouvement général d'augmentation des effectifs, avec 0,5 % d'apprentis supplémentaires. Mais cette hausse est uniquement due au développement de l'apprentissage dans le supérieur (+ 7,3 points). Enfin, la hausse des

effectifs d'étudiants (+ 0,2 point) est relativement modeste comparativement à celle de l'année dernière (+ 3,7 points). Elle résulte d'une très légère baisse des étudiants dans les universités, qui est compensée par la croissance des effectifs dans les écoles d'ingénieurs et celles de commerce, gestion, comptabilité et vente.

À la rentrée 2009, le **taux de scolarisation** global des jeunes de 18 à 25 ans est de 40,8 %, en forte augmentation par rapport à 2008 (+ 2 points). Le taux de scolarisation des jeunes de 18 ans en 2009 est proche de 80 %. Celui des jeunes de 21 ans est de l'ordre de 40 % ; celui des jeunes de 25 ans de l'ordre de 10 %. Les taux augmentent à tous les âges, et particulièrement à 18 et 19 ans, conséquence de l'arrivée massive, dans l'enseignement supérieur, de nouveaux bacheliers plus nombreux.

Après une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de deux années, l'**espérance de scolarisation** a, depuis, perdu une demi année : de 19,0 ans de scolarité en 1995 elle s'est stabilisée dans les années récentes autour de 18,5 ans. En 2009, les taux de scolarisation permettent ainsi d'« espérer » 18,6 années de formation initiale pour un enfant entrant en maternelle et 6,5 années pour un jeune de 15 ans. L'écart entre les filles et les garçons est stable. Il s'établit à 0,6 année à l'avantage des premières. ■

Définitions

Taux de scolarisation : pour une population d'une tranche d'âge donnée, il s'agit du rapport entre l'effectif d'élèves, apprentis et étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante. En 2007, les séries longues ont été modifiées suite à un changement de méthode. Les doublons entre les sources du supérieur et l'enquête apprentissage ont été supprimés. Ceci a pour conséquence une baisse assez importante des taux de scolarisation entre 20 et 24 ans.

Espérance de scolarisation : l'espérance de scolarisation d'une année donnée est obtenue en additionnant les taux de scolarisation observés aux différents âges cette année-là. Elle représente la durée (hypothétique) de la scolarité d'un enfant entrant à l'école, s'il rencontrait tout au long de son parcours scolaire les conditions de scolarisation du moment. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2011, Depp, à paraître.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, édition 2011, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Portrait de la Population »), *fiches 2.6, 6.2*.

1. Effectifs d'élèves et d'étudiants @

À la rentrée...	1980	1990	2000	2008	2009	2010
	en milliers					
Premier degré	7 396	6 953	6 552	6 644	6 647	6 664
dont : Préélémentaire	2 456	2 644	2 540	2 535	2 533	2 539
CP-CM2	4 810	4 218	3 953	4 062	4 070	4 081
Second degré¹	5 309	5 726	5 614	5 340	5 332	5 353
dont : 1 ^{er} cycle	3 262	3 254	3 291	3 088	3 107	3 126
2 nd cycle général et technologique	1 124	1 608	1 502	1 447	1 431	1 426
2 nd cycle professionnel	808	750	705	703	694	706
Enseignement scolaire sous tutelle d'autres ministères, divers²	213	204	233	227	227	228
Apprentissage	244	227	376	435	432	434
Enseignement supérieur	1 184	1 717	2 160	2 234	2 314	2 319
dont : Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	40	64	70	80	81	80
Sections de techniciens supérieurs (STS)	68	199	239	234	240	242
Instituts universitaires de technologie (IUT)	54	74	119	118	118	116
Universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) ³	796	1 075	1 254	1 266	1 306	1 300
Écoles d'ingénieurs	40	58	96	114	117	122
Écoles de commerce	16	46	63	101	116	121
Total général	14 347	14 828	14 935	14 880	14 952	14 998

1. Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

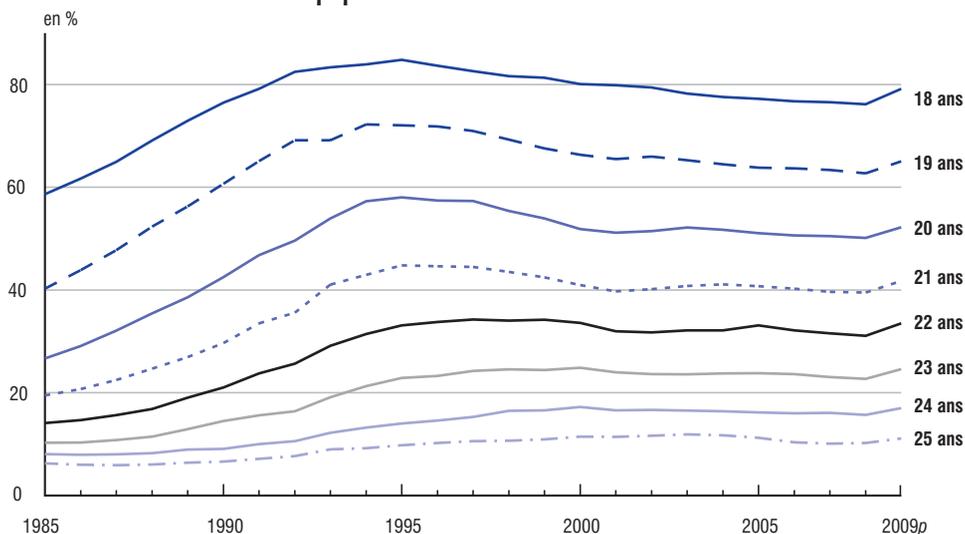
2. Scolarisation dans les établissements de la santé ou dans le second degré agriculture.

3. Depuis 2008, les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) font partie intégrante des universités (incidence sur l'évolution 2008 / 2007).

Champ : France.

Source : Depp.

2. Taux de scolarisation de la population de 18 à 25 ans



Champ : France.

Source : Depp.

3. Espérance de scolarisation

À la rentrée ...	1985	1990	1995	2000	2005	2007	2008	2009 p
Ensemble	17,1	18,1	19,0	18,8	18,6	18,5	18,5	18,6
Garçons	17,0	18,0	18,8	18,6	18,4	18,3	18,2	18,3
Filles	17,2	18,2	19,2	19,0	18,9	18,8	18,7	18,9
À partir de 15 ans	4,9	5,8	6,7	6,5	6,4	6,3	6,3	6,5

Champ : France.

Note : données provisoires en 2009 calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement publiées en 2011.

Source : Depp.

2.6 Diplômes

Lors de la session 2010, les taux de réussite au diplôme national du brevet et aux diplômes de l'enseignement professionnel court (CAP et BEP) sont en augmentation. Le taux de réussite au diplôme national du brevet dépasse 83 % (+ 0,8 point par rapport à la session 2009) ; le taux de réussite au CAP dépasse 81 % (+ 0,4 point) et la réussite au BEP retrouve le niveau de 2008 (76 %, + 1,2 point).

En revanche la réussite au baccalauréat est en recul, après cinq années consécutives de hausse. Sur 621 200 candidats passant le baccalauréat en France, 531 800 ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite global s'établit ainsi à 85,6 %, en légère diminution par rapport à la session 2009 (86,2 %). D'après les résultats provisoires de la session de juin 2011, le taux de réussite serait stable par rapport à juin 2010. Pour le baccalauréat général, le taux de succès atteint 87,3 % en 2010 (- 1,6 point par rapport à 2009). Avec un taux de 88,7 %, la série scientifique (S) devance la série économique et sociale (ES, 86,1 %) et la série littéraire (L, 85,1 %). Le taux de réussite au baccalauréat professionnel est également en retrait (86,5 % à la session 2010, 87,3 % en 2009). En revanche, le taux de réussite au baccalauréat technologique dépasse pour la première fois 81 % (+ 1,8 point). La **proportion de bacheliers dans une génération** atteint 65,8 % en 2010, selon les données provisoires : 35,1 % dans les séries générales, 16,4 % dans les séries technologiques et 14,3 % dans les séries professionnelles.

À la session 2009, 162 800 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS), soit 7 800 candidats de plus qu'en 2008. Le taux de réussite (69,7 %) diminue de 0,5 point par rapport à la session 2008, mais, avec la hausse du nombre de candidats, ce sont 4 500 diplômes de BTS supplémentaires qui ont été délivrés.

Le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés est de 48 000, en augmentation de 2,8 points par rapport à 2008.

Depuis 2006, toutes les universités de France délivrent des diplômes LMD (licences LMD et masters LMD). En 2009, 121 600 étudiants ont obtenu une licence LMD : après être monté en charge entre 2004 et 2006, le nombre de licences LMD délivrées diminue chaque année depuis 2006. Entre 2004 et 2009, le nombre de masters LMD *stricto sensu* (c'est-à-dire hors DESS ou DEA) est passé de 4 700 à 96 400. Plus aucun DESS ni DEA n'a été délivré en 2009.

Depuis leur création en 2000-2001, le nombre de licences professionnelles délivrées n'a cessé d'augmenter chaque année, passant de 3 600 à la session 2001 à 40 500 à la session 2009. Il ralentit un peu désormais (+ 25 % entre 2005 et 2006, + 15 % entre 2006 et 2007, + 7 à 8 % chaque année depuis 2007). Le développement des licences professionnelles se fait pour partie au détriment des licences LMD, certains étudiants en licence optant en dernière année (L3) pour une licence professionnelle. Le nombre de doctorats (12 700, habilitations à diriger des recherches comprises) augmente de près de 3 % en 2009. ■

Définitions

Proportion de bacheliers dans une génération : il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux.

Pour en savoir plus

- « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine et Dom - Session de juin 2011 », *Note d'information* n° 11.11, Depp, juillet 2011.
- « Résultats définitifs de la session 2010 du baccalauréat », *Note d'information* n° 11.07, Depp, mars 2011.
- *L'état de l'École*, édition 2011, Depp, à paraître.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation », édition 2011, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Portrait de la population »), *fiches* 2.5, 2.7, 6.2.

1. Principaux diplômes délivrés dans le second degré

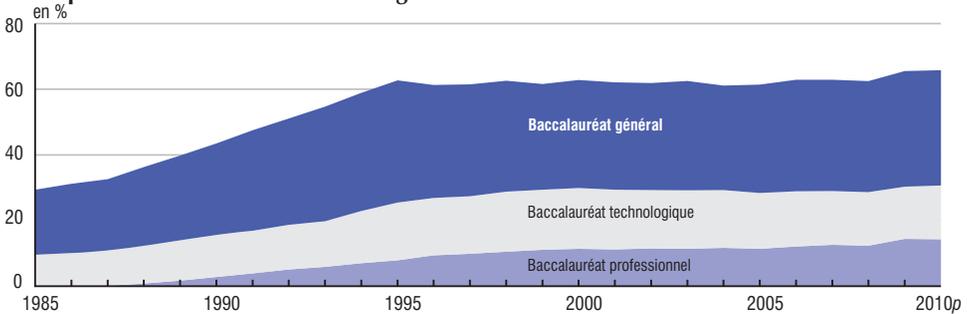
	2000		2009		2010	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)
Brevet	601 100	77,9	609 400	82,7	624 000	83,5
<i>dont : série collègue</i>	<i>541 700</i>	<i>78,4</i>	<i>552 200</i>	<i>83,6</i>	<i>570 200</i>	<i>84,5</i>
CAP	215 800	74,9	146 900	81,1	154 300	81,5
BEP	208 600	73,0	170 500	74,8	157 000	76,0
Baccalauréat	516 600	79,5	539 100	86,2	531 800	85,6
Baccalauréat général	271 200	79,9	286 800	88,9	279 800	87,3
Série L	59 600	80,2	47 800	87,2	45 700	85,1
Série ES	75 300	78,2	90 500	88,6	88 200	86,1
Série S	136 200	80,7	148 500	89,6	145 900	88,7
Baccalauréat technologique	152 800	79,1	131 600	79,8	133 400	81,6
<i>dont : Bac STI (sciences et technologies industrielles)</i>	<i>36 900</i>	<i>75,8</i>	<i>30 300</i>	<i>78,8</i>	<i>30 000</i>	<i>80,0</i>
<i>Bac STL (sciences et technologies de laboratoire)</i>	<i>6 300</i>	<i>81,8</i>	<i>7 000</i>	<i>86,7</i>	<i>6 900</i>	<i>87,1</i>
<i>Bac STS (sciences et technologies de la santé et du social) / SMS (sciences médico-sociales)¹</i>	<i>18 500</i>	<i>79,4</i>	<i>18 500</i>	<i>74,1</i>	<i>20 600</i>	<i>76,1</i>
<i>Bacs STG (sciences et technologies de la gestion) et STT (sciences et technologies tertiaires)</i>	<i>82 200</i>	<i>80,5</i>	<i>67 900</i>	<i>81,3</i>	<i>68 000</i>	<i>83,8</i>
Baccalauréat professionnel	92 600	79,1	120 700	87,3	118 600	86,5

Champ : France.

1. Depuis la session 2009, le bac ST2S a remplacé le bac SMS.

Source : Depp.

2. Proportion de bacheliers dans une génération @



Champ : France métropolitaine.

Note : les proportions 2001 à 2007 sont calculées à partir des estimations démographiques 2010 (Insee - enquêtes annuelles de recensement publiées en 2010), celles de 2008 à 2010 s'appuient sur les estimations démographiques 2011. Les données 2009 et 2010 sont provisoires.

Source : Depp.

3. Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

	2005	2006	2007	2008	2009
Brevet de technicien supérieur (BTS)	102 500	102 200	101 400	106 000	110 500
Diplôme universitaire de technologie (DUT)	45 800	46 100	45 400	46 700	48 000
Licence LMD	82 700	128 200	127 200	123 500	121 600
Licence professionnelle	23 900	30 100	34 900	37 700	40 500
Master professionnel / DESS	57 600	64 000	65 700	65 200	62 800
Master recherche / DEA	26 500	24 700	23 200	22 100	20 700
Master indifférencié	600	3 000	5 000	7 100	12 900
Diplôme d'ingénieur	27 600	27 700	27 500	28 600	28 300
Diplôme d'école de commerce et de gestion	26 100	25 600	24 400	22 400	28 100
<i>dont : diplôme d'école de commerce et de gestion visés</i>	<i>13 200</i>	<i>14 300</i>	<i>12 900</i>	<i>11 700</i>	<i>14 300</i>
Doctorat (y compris HDR)	10 400	11 400	12 000	12 400	12 700
Diplôme de docteur (santé)	6 800	6 800	7 200	6 800	7 000

Champ : France.

Note :

- les diplômes universitaires sont comptabilisés au regard des normes européennes (diplômes issus du cursus LMD : Licence-Master-Doctorat, dont la montée en charge a été progressive entre 2004 et 2008), le nombre de diplômes de l'ancien système délivrés est aujourd'hui négligeable ;

- Les habilitations à diriger des recherches (HDR) sont comptabilisées avec les doctorats.

Source : DGRI/DGESIP SIES.

2.7 Dépenses d'éducation

En 2010, la **dépense intérieure d'éducation** (DIE) atteint 134,8 milliards d'euros, soit 7,0 % du produit intérieur brut (PIB). Elle correspond à une dépense de 2 080 euros par habitant, ou 8 150 euros par élève ou étudiant.

Entre 1980 et 2010, la dépense d'éducation en euros constants (*i.e.* corrigée de l'évolution du prix du PIB) a crû en moyenne légèrement plus vite que le PIB (soit + 2,1 % contre + 1,8 %), mais sa part dans le PIB a fluctué sur la période. Celle-ci a régulièrement augmenté entre 1989 et 1993 (elle est passée de 6,5 % à 7,6 % du PIB), du fait notamment d'un engagement financier important des collectivités territoriales et de la revalorisation de la carrière et de la rémunération des personnels enseignants. La part de la DIE dans le PIB s'est ensuite stabilisée jusqu'en 1997. De 1998 à 2008, elle décroît régulièrement pour revenir à 6,7 % du PIB en 2008. En 2009, la part de la DIE dans le PIB augmente pour atteindre 7,0 %, sous l'effet d'une hausse de la DIE (+ 1,6 %) conjuguée au recul du PIB pendant la crise (- 2,7 %). En 2010, cette part reste stable à 7,0 % du PIB.

Les trois quarts des dépenses d'éducation sont des dépenses de personnel, essentiellement prises en charge par l'État. Celui-ci finance 59,4 % de la DIE en 2010, très majoritairement sur le budget du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (54,4 % de la DIE). Les collectivités territoriales assurent 24,6 % du financement total initial (avant transferts entre financeurs). La

part qu'elles financent s'accroît dans le second degré et le supérieur à partir de 2006, notamment du fait du transfert aux régions de la gestion des personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service) dans le second degré et de nouvelles compétences en matière de formations sanitaires et sociales de l'enseignement supérieur. Les ménages, quant à eux, participent à hauteur de 7,9 %.

Sur longue période, la croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui de la dépense moyenne par élève, qui, tous niveaux confondus, augmente, en euros constants de 1,9 % par an en moyenne depuis 1980 (en neutralisant les ruptures de séries en 1999 et en 2006). Néanmoins, depuis 1999, la **dépense moyenne par élève** évolue plus modérément (+ 0,8 % par an en moyenne en euros constants). C'est dans le premier degré que la dépense moyenne pour un élève a le plus augmenté sur 30 ans : + 1,9 % en moyenne par an en euros constants, notamment en raison d'une hausse du taux d'encadrement et de la revalorisation des carrières d'enseignant (création du corps de professeurs des écoles). En revanche, la dépense moyenne par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 1,2 % en moyenne par an en euros constants entre 1980 et 2010, la forte hausse des effectifs sur la période ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur. Elle croît néanmoins plus rapidement au cours des années récentes (en moyenne + 2,5 % par an depuis 2006). ■

Définitions

Dépense intérieure d'éducation (DIE) : elle rassemble toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques (administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages) pour les activités d'éducation : activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement). La DIE est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. En 1999, celui-ci a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés : intégration des Dom, nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels, réévaluation des dépenses des ménages. À partir de 2006, la loi organique relative aux Lois de Finances (LOLF) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales réévaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État.

Dépense moyenne par élève : elle rapporte la totalité des dépenses, à l'exception des activités extra-scolaires et de formation continue, au nombre d'élèves.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2011, Depp, à paraître.

1. Dépense intérieure d'éducation

	1980	1990	2000	2009	2010p
DIE¹ (en milliards d'euros de 2010)	72,1	93,6	125,8	133,6	134,8
Par habitant (en euros de 2010)	1 340	1 610	2 070	2 060	2 080
Par élève ¹ (en euros de 2010)	4 460	5 540	7 430	8 090	8 150
Structure du financement initial de la DIE (en %)					
État	69,1	63,7	65,2	59,1	59,4
<i>dont : MENJVA - MESR²</i>	60,9	56,5	57,4	54,0	54,4
Collectivités territoriales	14,2	18,5	19,9	24,8	24,6
Autres administrations publiques et caisses d'allocations familiales	0,4	0,7	2,1	1,7	1,6
Entreprises	5,5	5,9	5,4	6,6	6,5
Ménages	10,8	11,2	7,4	7,8	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. La réévaluation de la Dépense Intérieure d'Éducation (DIE) (voir *définition*) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2010. Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

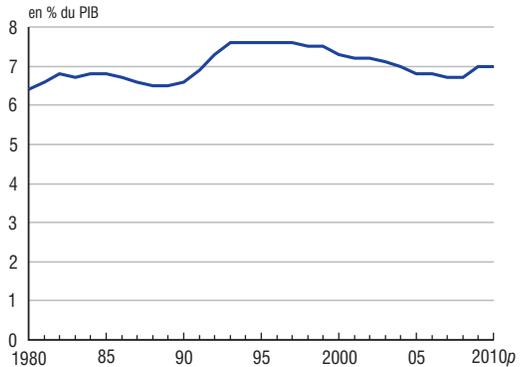
2. MENJVA : ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

MESR : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Champ : France.

Source : Depp.

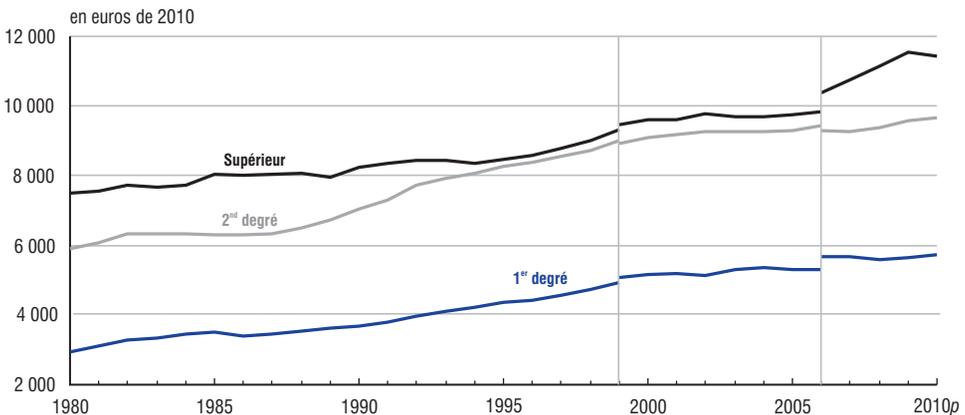
2. Part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut



Champ : France.

Source : Depp.

3. Dépense intérieure d'éducation moyenne par élève, selon les niveaux d'enseignement



Note : le graphique présente deux ruptures de série, symbolisées par les traits (rénovation du Compte de l'éducation en 1999 et prise en compte de la LOLF en 2006, voir *définitions*).

Champ : France.

Source : Depp.

2.8 Recherche et développement

En 2009, la **dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD) s'établit à 42,7 milliards (Mds) d'euros. En baisse de 2002 à 2007 (de 2,24 % à 2,08 %), l'effort de recherche, mesuré par la part de la DIRD dans le produit intérieur brut (PIB), a nettement progressé en 2008 (2,12 %) et 2009 (2,26 %, niveau le plus élevé depuis 1996) : tandis que le PIB ralentissait puis reculait avec la crise économique, la DIRD continuait d'augmenter rapidement. La progression de la DIRD entre 2008 et 2009 (+ 3,5 % en volume) résulte de l'effet conjugué de la croissance des dépenses des entreprises (+ 1,8 %), et de celles du secteur public (+ 6,3 %). En 2010, la DIRD devrait progresser de manière moins soutenue pour atteindre 43,6 Mds d'euros (+ 1,4 % en volume) ; l'effort de recherche se maintiendrait.

En 2009, la **dépense intérieure de recherche et développement (R&D) des entreprises** (DIRDE) implantées sur le territoire national s'élève à 26,3 Mds d'euros, soit 62 % des montants de travaux de R&D. La répartition de la DIRDE (comme celle des effectifs de R&D) dans les principales **branches de recherche** témoigne d'une concentration importante et met en évidence une spécialisation dans les secteurs de haute technologie. Cinq branches regroupent 44 % des personnels de R&D en équivalent temps plein - ETP (et 50 % des dépenses) alors qu'elles ne représentent que de l'ordre de 4 % de la valeur ajoutée totale des entreprises. Il s'agit, par ordre décroissant, de l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique, les activités informatiques et services d'information, la construction aéronautique et spatiale et la fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai, de navigation et l'horlogerie.

La **dépense intérieure de R&D des administrations** (DIRDA) s'élève à 16,3 Mds d'euros en 2009

Définitions

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : elle correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national (métropole et Dom) quelle que soit l'origine des fonds. Elle comprend les dépenses courantes (la masse salariale des personnels de R&D et les dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (les achats d'équipements nécessaires à la R&D). Elle regroupe la **Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)** et celle **des administrations (DIRDA)**. La DIRDA inclut l'enseignement supérieur, la Défense, les établissements publics de recherche : à caractère scientifique et technologique (EPST), à caractère industriel et commercial (EPIC), ainsi que les institutions sans but lucratif. Pour le calcul de la DIRD en volume, le déflateur utilisé est celui du PIB.

Branches de recherche : il s'agit de la branche d'activité économique bénéficiaire des travaux de R&D, décrite à partir de la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2).

Population active : voir *fiche 3.2*.

(soit 38 % des montants de travaux de R&D). L'activité de recherche dans l'enseignement supérieur représente 36 % de la recherche publique, celle des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC : CEA, Cnes, Anvar, Ifremer, etc.) 23 %, et celle des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST : CNRS, Inra, Inserm, etc.) 31 %.

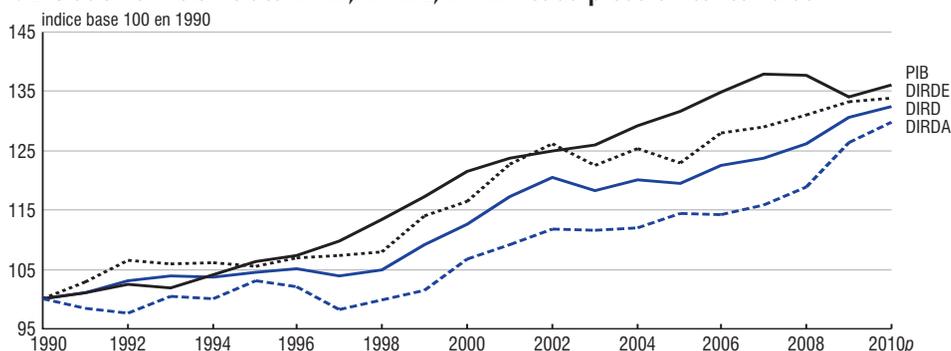
En 2009, 394 000 ETP travaillent pour la R&D (chercheurs et personnels de soutien), dont plus de 57 % rémunérés par les entreprises. Les effectifs progressent de 2 % par rapport à l'année précédente, avec une croissance plus forte pour les chercheurs (2,9 %). Les effectifs croissent davantage dans les entreprises que dans les administrations. La part moyenne des chercheurs dans l'effectif total de R&D est de 59 %. Elle est plus élevée dans l'enseignement supérieur (70 %) et dans les branches de services (72 %) notamment.

Plus de 155 600 chercheurs ont une activité de R&D dans les entreprises en France en 2009. La population des chercheurs en entreprise est jeune et fortement masculine. En moyenne, quatre chercheurs sur cinq sont des hommes. Cependant les jeunes générations s'illustrent par une féminisation plus importante. Ainsi, près du quart des chercheurs de moins de 35 ans sont des femmes. Si l'on rapporte le nombre de chercheurs à la **population active**, la France, avec 8,3 chercheurs pour mille actifs en 2009, se place derrière le Japon (9,9 ‰) et les États-Unis (9,2 ‰ en 2007) mais devant le Royaume-Uni (8,2 ‰), l'Allemagne (7,5 ‰), l'Espagne (5,8 ‰) et l'Italie (4,9 ‰). Selon cet indicateur, plusieurs pays moins peuplés se situent dans le peloton de tête : en particulier la Finlande et la Suède (avec respectivement 15,1 ‰ et 9,6 ‰). ■

Pour en savoir plus

- « Dépenses de recherche et développement en France en 2009. Premières estimations pour 2010 », *Note d'information Enseignement supérieur & Recherche* n° 11-13, DGRI/DGESIP SIES, octobre 2011.

1. Évolution en volume des DIRD, DIRDE, DIRDA et du produit intérieur brut



Champ : France.

Sources : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DGRI/DGESIP SIES ; Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Effectifs de recherche et poids dans la DIRD en 2009

	Ensemble (en équivalents- temps plein)	Part des chercheurs ² (en %)	Poids dans la DIRD (en %)
Entreprises	226 050	59	61,7
Branches industrielles¹	177 480	55	51,9
dont : Industrie automobile	33 160	51	10,0
Industrie pharmaceutique	21 570	45	7,9
Construction aéronautique et spatiale	16 230	67	6,0
Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai, de navigation ; horlogerie	12 250	77	3,4
Industrie chimique	11 940	43	3,4
Composants, cartes électroniques, ordinateurs, équipements périphériques	11 770	77	3,3
Branches de services¹	48 570	72	9,8
dont : Activités informatiques et services d'information	17 180	79	3,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11 340	68	2,2
Édition, audiovisuel et diffusion	8 880	76	1,7
Télécommunications	8 120	60	1,9
Administrations	168 090	60	38,3
Administrations publiques	90 190	53	23,4
dont : Établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)	58 420	51	11,9
Établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)	23 670	63	8,8
Enseignement supérieur	71 780	70	13,6
Institutions sans but lucratif	6 130	53	1,2
Ensemble	394 140	59	100,0

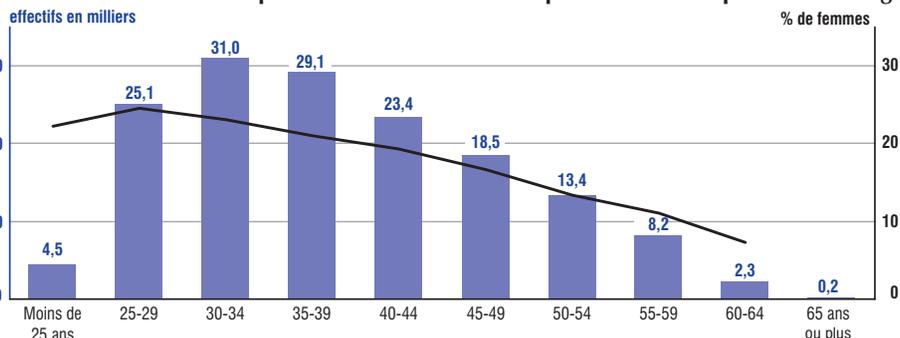
1. Les branches de recherche sont décrites à l'aide de la NAF rév. 2.

2. Dans les administrations, il s'agit des chercheurs, ingénieurs de recherche et doctorants rémunérés.

Champ : France.

Source : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DGRI/DGESIP SIES.

3. Chercheurs dans les entreprises en 2009 : effectifs et part des femmes par tranche d'âge



Champ : France.

Source : ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, DGRI/DGESIP SIES.